

COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA

Bruxelles, 10 janvier 2014

L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Assemblées générales des filiales grecques cotées de Viohalco SA dans le contexte des offres publiques obligatoires sur ces filiales

Le 5 décembre 2013, Viohalco SA a annoncé que les conseils d'administration de chacune des sept filiales grecques cotées de Viohalco SA avaient décidé de réunir des assemblées générales extraordinaires au cours desquelles il serait demandé aux actionnaires minoritaires de chacune des filiales de décider s'ils souhaitaient que Viohalco SA lance une offre publique obligatoire sur les actions de la filiale concernée. Ces décisions ont été prises suite au souci de la Commission des Marchés Financiers grecque (*Hellenic Capital Market Commission - HCMC*) d'assurer la protection des intérêts des actionnaires minoritaires des filiales grecques cotées de Viohalco SA.

Ces filiales grecques cotées sont SIDENOR S.A., HALCOR S.A., ELVAL S.A., CORINTH PIPEWORKS S.A., HELLENIC CABLES S.A., ETEM S.A., et SIDMA S.A.

En vue de permettre aux actionnaires minoritaires d'exprimer leur opinion sur cette question, Viohalco SA a communiqué sa décision de ne pas exercer ses droits de vote et de s'abstenir dès lors de voter à chacune des assemblées générales extraordinaires de ses filiales cotées qui se prononceraient sur cette question.

Le 8, 9 et 10 janvier 2014, tous les actionnaires minoritaires présents de chacune des sept filiales grecques cotées de Viohalco SA ont décidé de voter contre le lancement d'une offre publique obligatoire par Viohalco SA sur les actions de la filiale concernée.

Viohalco SA est la société-mère du groupe Viohalco et détient des participations dans approximativement 90 sociétés, dont sept sont admises à la cote à la bourse d'Athènes. Les filiales du groupe ont des sites de production en Grèce, Bulgarie, Roumanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, où presque 8.000 personnes sont employées. Ces filiales sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, cuivre et aluminium et génèrent un chiffre d'affaire annuel de plus de 3 milliards d'euros. De plus, le groupe possède d'importants biens immobiliers en Grèce et a développé certains de ses biens immobiliers dans le cadre de projets de promotion immobilière. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consulter notre site internet à l'adresse www.viohalco.com.